

Un grand merci à tous les bénévoles

30 ans déjà



Cette lettre d'information sera diffusée trimestriellement pour vous tenir informé de l'actualité de la commune en complément des deux éditions du bulletin municipal. Plus exactement, elle se voudra un lien avec vous palludéens et palludéennes et cherchera à répondre au mieux à vos attentes concernant les informations importantes. Elle sera souvent thématique pour vous présenter une information plus détaillée liée principalement à la vie de la commune avec ses actions, ses associations. Ce premier numéro met en avant notre célèbre feu d'artifice qui avec son comité des fêtes va célébrer son trentième anniversaire. Au travers de cet article, c'est un hommage à tous ces bénévoles qui ont oeuvré avec dévouement et discrétion pour vous permettre de regarder cet événement pyrotechnique de qualité. Le plus bel hommage que nous pouvons leur rendre, en plus de notre profonde considération, serait d'une part de les aider, et d'autre part de respecter leur travail.

Ce spectacle qui est attendu par de très nombreux spectateurs est notre carte de visite et ne doit pas être entaché par des actions isolées de quelque individu que ce soit. Ce genre de dérapage doit être systématiquement dénoncé.

Robert Bourasseau
Maire de Palluau

L'origine du feu d'artifice à Palluau.

Le feu d'artifice est étroitement lié à l'existence du comité des fêtes. Ce dernier a été créé en 1984 avec à sa tête Marcel Barreteau, Gaston Gouraud, Gilles Piveteau, Gérard Guilloton, Michel Fradet, René Avrit. Les premiers tirs étaient effectués par des professionnels de la pyrotechnie rochellaise puis l'année suivante par les artificiers de Maché. Ensuite, ils décidèrent de devenir autonomes et c'est ainsi que les premiers bénévoles : Gilles Penaud, Didier Avrit, et Robert Cossard sont partis se former au Puy du Fou pour devenir artificiers. Cette 1^{ère} équipe a été surnommée la PAC : mot construit en prenant la 1^{ère} lettre de leur nom de famille.

En même temps, Hervé Vilay mettait en place une synchronisation des feux sur une bande son pour transformer ce spectacle en une présentation dite « pyromélogie ». Tout était chronométré et le déclenchement assuré par une tapse sur l'épaule de Didier Avrit. Ce savoir faire acquis par la seule volonté de ces hommes a rayonné dans toute la Vendée et de nombreuses spectacles musicaux ont été réalisés par ces hommes. Après quelques péripéties dans l'organisation, le comité des fêtes

monte en puissance et décide de mettre en place des animations autour de ce feu d'artifice.

Parmi les plus atypiques, nous pouvons citer en 1997 : démonstration de gymkhana/trial avec un groupe de motards acrobates sous une pluie battante, aux dires des anciens, la météo la plus horrible de tous les feux d'artifice tirés à Palluau.

En 1998, le 1^{er} bal type guinguette est animé avec un orchestre.

A partir de 2000, pour répondre aux attentes des spectateurs toujours plus nombreux, le comité des fêtes décide de créer deux bals : le premier vers la place de l'école St-Agnès avec sa soirée animation Karaoké, le second en haut du plan d'eau avec un groupe folklorique.

De 2000 à 2005, l'équipe d'animation décide de recentrer ses activités autour du feu d'artifice principalement, avec abandon des repas.

Mais à partir de 2005, une nouvelle équipe est constituée avec Fabrice André qui décide de remettre l'animation repas ainsi qu'une sono pour le bal.

Venez nombreux, invitez vos familles, vos amis à votre Fête.



Samedi 25 octobre, Dîner dansant organisé par le Comité des Fêtes dans la salle de sport de Palluau (salle chauffée):

Menu 19 € comprenant :

- Apéritif
- Terrine de St-Jacques et Crevettes
- Cuisse de canard farcie et gratin savoyard
- Fromage et salade
- Gateau mangue passion et crème anglaise

N'oubliez pas de consulter le site Internet de notre Office de Tourisme : www.apremontpaysdepalluau.com Vous trouverez plein d'événements pour passer un très bon été.

A partir de 2009, pour les 25 ans du feu d'artifice et sous la houlette de Mickael Vilay, ce dernier décide de changer complètement la position des stands pour aérer le site et faciliter l'écoulement des festivaliers toujours plus nombreux. A souligner que Mickael Vilay connaît bien son sujet : déjà adolescent, il aide son père Hervé dans la préparation des animations musicales. De plus, il devient artificier professionnel en 2003 après une formation effectuée chez Jacques Couturier, le spécialiste de renom des feux d'artifice. Cet investissement personnel devait être mentionné au nom de la reconnaissance mais aussi au nom de l'exemple pour susciter des vocations chez nos jeunes. Grâce à cette dynamique insufflée par « Mickael » et tous ces bénévoles, cet événement dispose d'un véritable podium focalisant toute l'attention des spectateurs et des animations sont présentées :

- les chorales;
- les groupes folkloriques;
- la country music;
- tous en forme etc...

Pour son 30^{ème} anniversaire, le comité des fêtes, en plus de son spectacle de qualité, veut marquer le coup et nous fait le plaisir de convier une invitée d'honneur :

Eve Angeli.



PROGRAMME DU GRAND FEU D'ARTIFICE

- 09h30 Marche Nordique (inscription 5 € et renseignements au 02 51 48 66 30)
- 17h30 Cours de ZUMBA (inscription 5 € et renseignements au 02 51 48 66 60) STRUCTURE GONFLABLE, STAND CONFISERIES
- 18h30 Démonstration et initiation « danse Fitness Latino » La Stéphanoise Musique et Danse
- 19h00 Dîner Champêtre 12 € (réservation au Tabac-Pressé, Salon de Coiffure, Restaurant « Le Louis Philippe » de Palluau et auprès des membres du Comité des Fêtes.
- 21h00 Concert d'Eve Angeli avec 1 heure de concert et séance de dédicaces

23h00 FEU D'ARTIFICE & BAL POPULAIRE avec l'orchestre BAHAMAS

A voir en famille et avec des amis



La fête du Lac à Maché, le 15 août à partir de 17h00



A ne pas manquer à Grand'Landes



Le comité des Fêtes de Palluau met à disposition des personnes et des associations du matériel.

Vous trouverez ci-dessous la liste du matériel et les modalités d'emprunt.

Pour les particuliers bénévoles et associations de la commune

GRATUIT

- 29 tables de 3 m
- 84 tréteaux
- 58 bancs empilables de 3 m
- 10 tables de 2,20 m avec pieds incorporés
- 20 bancs de 2,20 m avec pieds incorporés
- 10 stands de 3x3m
- lot de Bâches pour stands 3m x 3m

Pour les particuliers non bénévoles et associations hors commune

5 €uros pour 1 table et 2 bancs

5 €uros pour 1 stand + 1 bâche

Rappel : Le matériel est prêté ou loué pour des sommes modiques. Prenez-en soin pour permettre à d'autres de le réutiliser.

En vous souhaitant de passer de bons moments festifs.